

Séance du : 15 février 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>14</b>	<b>14</b>	<b>11</b>

L'an deux mil dix et le quinze février, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, maire.

**Date de Convocation**

9.02.2010

**Présents** : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, LEGRAND Clément, LAPORTE Christophe, IRIGOYEN Bruno, PAILHAS Michel, DUCASSE Christophe.

Mmes CARRERE Annie, GESTAIN Josiane, URRICARIET Cécile, BERTHIER Aline.

**Date d'affichage****9.02.2010**

**Absents excusés** : Mmes LOISELLE Elodie, Mrs FERRER Alain, DHUGUES Jean-Louis.

**Secrétaire** : Mr PAILHAS Michel.

**Objet de La Délibération : Prix du jeton et du kwh pour l'utilisation de la salle polyvalente.**

Le conseil municipal décide après en avoir délibéré de ne pas augmenter les participations pour consommation d'électricité de la salle polyvalente.

Ainsi le kwh sera à nouveau facturé 0.19€ et le jetons 1.55€.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture  
Le :  
Et publication ou notification  
Du :

Ainsi fait et délibéré,  
Les jour, mois, et an ci-dessus.  
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents  
Le Maire,